

COMMUNE DE GIVORS

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2024

Convocation : 14/06/2024

Affichage liste délibérations : 24/06/2024

Conseillers en exercice : 35 **PRÉSIDENT :** Monsieur BOUDJELLABA

Présents : 30 **SECRÉTAIRE :** Monsieur VITORIO

L'an deux mille vingt quatre, le vingt juin à 19 heures, en salle du conseil municipal.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur Mohamed BOUDJELLABA ; Madame Laurence FRETY ; Monsieur Foued RAHMOUNI ; Madame Dalila ALLALI ; Monsieur Cyril MATHEY ; Madame Nabihia LAOUADI ; Monsieur Loïc MEZIK ; Monsieur Azdine MERMOURI ; Madame Sabine RUTON ; Madame Martine SYLVESTRE ; Monsieur Alipio VITORIO ; Monsieur Benjamin ALLIGANT ; Monsieur Gregory D'ANGELO ; Madame Solange FORNENGO ; Madame Delphine PAILLOT ; Monsieur Fabrice RIVA ; Monsieur Jean-Yves CABALLERO ; Monsieur Ali SEMARI ; Madame Isabelle FERNANDES ; Monsieur Robert JOUVE ; Madame Zafer DEMIRAL ; Monsieur Jean-Pierre GUENON ; Monsieur Gaël BON ; Madame Florence MERIDJI ; Monsieur Thomas KUNESCH ; Madame Josiane BONNET ; Madame Nathalie BODARD ; Monsieur Hocine HAQUES ; Madame Edwige MOIOLI ; Madame Dounia MEFTAH

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Madame Françoise BATUT a donné procuration à Madame Solange FORNENGO

Monsieur Tarik KHEDDACHE a donné procuration à Monsieur Loïc MEZIK

Madame Sonia BRAHMI a donné procuration à Monsieur Ali SEMARI

ABSENTS

Monsieur Abdel YOUSFI ; Madame Yamina KAHOU

DEL20240620_10

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DE PROJET À L'ASSOCIATION SPORT DANS LA VILLE

RAPPORTEUR : Foued RAHMOUNI

Sport dans la Ville est un partenaire et un acteur présent sur le territoire givordin depuis plus de 10 ans. Leurs actions d'insertion et de formation dans le domaine du sport sont très présentes et reconnues d'utilité publique. Le partenariat entre l'association et la ville s'inscrit dans la



programmation sociale du contrat de ville et l'accompagnement à la mise en œuvre d'actions ciblées, notamment dans les Quartiers Prioritaires de la ville (QPV).

Pour soutenir les actions de l'association contribuant à la politique municipale menée dans le domaine du sport, la commune souhaite mettre à disposition, à titre gratuit, le city stade situé Place des tours à Givors.

Dans le cadre de cette mise à disposition, l'association Sport dans la ville souhaiterait effectuer des travaux sur le terrain afin d'héberger au mieux ses activités et d'atteindre les objectifs fixés par la convention d'objectifs et de moyens approuvée par délibération n° 14 du conseil municipal du 28 mars 2024. L'association envisage notamment d'opérer une refonte du sol, une remise à neuf des clôtures et des cages de football et une remise en sécurisation du terrain.

Le montant total des travaux s'élevant à 111 000,00€, la ville de Givors propose de verser, conformément à la demande de l'association, une subvention à hauteur de 15 000 €, soit 13,51 % du montant global des travaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS AVEC :

33 VOIX POUR

DÉCIDE

- D'APPROUVER le versement d'une subvention d'investissement de projet d'un montant de 15 000 € à l'association Sport dans la ville pour la réfection du city stade situé Place des Tours à Givors ;
- DE DIRE que la dépense sera imputée au budget communal 2024.

Le maire,

Mohamed BOUDJELLABA

Le secrétaire de séance,

Alipio VITORIO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant monsieur le maire de Givors dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la publication de la présente délibération ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.



Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 069-216900910-20240620-DEL20240620_10-DE



Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Place Camille Vallin
69700 GIVORS

Lyon, le 27 mars 2024

Objet : Demande de soutien en investissement pour l'année 2024

Monsieur le Maire,

Je sollicite auprès de la Ville de Givors, le versement d'une subvention en investissement de 15.000 € en soutien à la rénovation du terrain de football situé Place des Tours dans le Quartier Prioritaire de la politique de la Ville « Centre ».

Je vous remercie par avance pour l'attention que vous portez à notre demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Direction des sports et de la vie associative

Service « Vie Associative »

Demande de subvention exceptionnelle

1/ Nom – Dénomination

Sigle de l'association : SDLV

Site Web : www.sportdanslaville.com

Adresse mail de l'association : contact@sportdanslaville.com

2/ Numéro Siret : |_4_|_2_|_1_|_1_|_5_|_6_|_8_|_0_|_3_|_0_|_0_|_0_|_3_|_1_|_1_|_1_|

3/ Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :

|_W_|_6_|_9_|_1_|_0_|_5_|_7_|_5_|_3_|_4_|

4/ Adresse du siège social : 15 quai de la gare d'eau

Code postal : 69009 Commune : Lyon

5/ Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : ESCHERMANN Prénom : Nicolas

Fonction : Président

Téléphone : 0437461280

Courriel : contact@sportdanslaville.com

6/ Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : LE DIZES Prénom : Pauline

Fonction : Chargée de projets partenariats publics et acteurs locaux

Téléphone : 0630043470

Courriel : pledizes@sportdanslaville.com

7/ Assurance en Responsabilité Civile de l'association

Compagnie : AXA N° sociétaire : 0205802820

Adresse : 313 Terrasses de l'Arche – 97727 Nanterre cedex

8/ Objet de la demande

Intitulé du projet : Rénovation complète du city stade des Tours Thorez

Objectifs :

1. Rénover le terrain de football des Tours Thorez, dont bénéficient chaque semaine près de 150 jeunes lors des séances sportives gratuites proposées par l'association Sport dans la Ville.
2. Mettre à disposition une infrastructure sportive de qualité afin de créer un véritable lieu de vie et de pratique sportive pour les habitants du quartier.

3. **Travailler en partenariat avec les acteurs locaux et en lien avec les familles pour impulser une nouvelle dynamique au sein du quartier.**
4. **Œuvrer pour l'épanouissement personnel et professionnel des filles à travers un programme dédié favorisant leur accès à la pratique sportive et à l'emploi au travers de séances sportives et de sorties, d'ateliers d'insertion professionnelle, etc.**
5. **Favoriser l'accès à la formation et à l'emploi par le biais du programme « Job dans la Ville », qui offre notamment une aide à la construction d'un projet scolaire puis professionnel, un lien privilégié avec le monde professionnel, un accès concret à des expériences professionnelles.**

Description :

L'association Sport dans la Ville propose, sur le territoire givordin, 10h de séances sportives hebdomadaires gratuites. La Ville met, pour cela, le city stade des situé Place des Tours à la disposition de l'association aux horaires concernés. En dehors des horaires de séances animées par les éducateurs sportifs diplômés salariés de l'association, le terrain est en libre accès.

L'animation de séances sportives, tous les mercredis et les samedis, par les éducateurs de Sport dans la Ville, permet aux jeunes de l'association d'intégrer des valeurs telles que le respect, l'esprit d'équipe, l'assiduité, la politesse, l'investissement personnel, indispensables à leur insertion sociale et professionnelle future. Ce sont ces mêmes valeurs qui seront indispensables aux jeunes dans le développement de leur carrière professionnelle future.

Après plus de dix ans d'utilisation quotidienne, le terrain de football situé Place des Tours dans le QPV Centre de Givors nécessite d'être rénové afin de conserver un accompagnement de qualité auprès des jeunes.

L'animation d'un centre sportif porté par Sport dans la Ville est au cœur d'un cercle vertueux de développement social et économique du territoire. L'accompagnement proposé aux jeunes depuis leur plus jeune âge grâce à la pratique sportive puis à l'intégration aux différents programmes de l'association accroît leur confiance en eux et leur employabilité. Ainsi, leur intégration au monde du travail s'en trouve accélérée.

En outre, Sport dans la Ville s'attache à mettre en place ses projets en partenariat avec les associations ou structures locales : clubs sportifs, établissements scolaires, clubs de prévention, Mission Locale, Centre social, etc. Les actions sportives visent en effet majoritairement un public « hors structure », qui fréquente peu ou pas les clubs existants. « Job dans la Ville » offre des opportunités de mises en relation avec le réseau des entreprises partenaires de Sport dans la Ville. Des passerelles opérationnelles sont systématiquement établies avec les acteurs du territoire. Le projet de Sport dans la Ville a pour vocation de s'insérer harmonieusement dans le tissu des acteurs locaux.

Une infrastructure en bon état permettra d'accueillir un maximum de jeunes aux séances sportives hebdomadaires, de les fidéliser, et de mettre à disposition des habitants du quartier un véritable lieu de rencontre.

Les travaux concernent le remplacement de la pelouse synthétique, le remplacement des poteaux, clôtures et grillages et le remplacement des buts.

Budget prévisionnel de l'action :

La subvention sollicitée de 15.000 €, objet de la présente demande, représente 15% du total du budget du projet de rénovation du terrain.

Les principaux postes de dépenses sont :

- Installation de chantier



- Dépose des clôtures, de la pelouse synthétique et des buts, évacuation en décharge agréée
- Pose nouvelle pelouse
- Pose équipements sportifs
- Pose clôtures, poteaux support panneau, filets pare ballons

Le budget ci-dessous est un budget de demande de subvention en fonctionnement. Nous ne sommes pas concernés pour cette demande de soutien en investissement.

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux)	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Conseil-s Départemental (aux)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler)	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
Affiliations, achats de licences		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières (intérêts d'emprunts, agios)		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles (amendes, pénalités)		77- Produits exceptionnels (dons)	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 069-216900910-20240620-DEL20240620_10-DE



Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
-------------------------------------	--	------------------------------------------	--

La subvention sollicitée de€, objet de la présente demande représente% du total des produits du projet (montant sollicité/total du budget) x 100.

Je soussigné(e) (nom, prénom) ODDOU Philippe

Représentant(e) légal(e) de l'association SPORT DANS LA VILLE

Fait le: 26/03/2024 à Lyon

Signature et cachet :


SPORT DANS LA VILLE
15, quai de la Gare d'eau
Le Directeur Général 69009 LYON
Philippe ODDOU FRANCE
Tél. 04 37 46 12 80
www.sportdanslaville.com

La date de publication de l'acte est celle de réception par la préfecture du Rhône

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le



ID : 069-216900910-20240620-DEL20240620_10-DE